

## CONVOCAATION

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Madame, Monsieur,

En votre qualité d'adhérent, vous êtes convié à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association du Service de Santé au Travail de la Vienne qui aura lieu le :

**Lundi 7 juin 2021 à 17 h 30**

A la Fédération du Bâtiment – 26 rue Salvador Allende – Poitiers

#### ORDRE DU JOUR

- Modification du système de cotisations de la masse salariale au per capita pour 2022
- Présentation et vote des statuts et règlement intérieur consultables sur le site [www.asstv86.fr](http://www.asstv86.fr)

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués et dévoués.

**Monsieur Jean-Claude DUPRAZ**  
Président

#### ATTENTION

Les statuts ne peuvent être modifiés qu'avec la moitié du nombre total des voix de l'Association. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée le 24 juin 2021, à 18h30, pour valablement délibérer.

Dans le cas où vous ne pourriez assister à cette Assemblée Générale Extraordinaire, nous vous prions de bien vouloir nous renvoyer dûment complété le POUVOIR téléchargeable sur notre site [www.asstv86.fr](http://www.asstv86.fr)